RFA : grèves, fonds contre fonds

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 634

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1013006

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RADIOS LOCALES

Vues de Zurich ou vues de Genève

Une grosse différence, pour ne pas parler de deux conceptions opposées de l'information ou du débat, entre la «Table ouverte» du 18 avril à la Télévision romande et la récente émission «média» de la Télévision alémanique, toutes deux consacrées aux radios locales.

Le sujet est actuel puisque 130 demandes de concession étaient en suspens à la fin de mars au secrétariat du Département fédéral des transports et de l'énergie: 106 pour la Suisse alémanique, 19 pour la Suisse romande et 5 pour la Suisse italienne.

Dans les studios de Genève, on était entre gens habitués à traiter les sujets avec une certaine distance, à l'exception de M. Fabien Dunand, spécialiste des radios locales au groupe Lousonna. On n'est donc pas entré dans les détails et on s'en est tenu aux principes.

A Zurich, en revanche, il s'agissait d'une audition, d'un «hearing» en langage de ceux qui parlent anglais, de trois demandeurs de concession: Roger Schawinsky, un représentant de la radio demandée par les notables de la région bâloise et un représentant de la Radio alternative zurichoise. En face, trois journalistes spécialistes des questions de médias.

L'émission, qui a dépassé le minutage prévu, était articulée sur des questions précises auxquelles Schawinsky et le représentant de la Radio alternative répondaient avec précision (le Bâlois semblait moins bien préparé).

Dans les deux émissions, un fait n'a pas pu être éludé: les radios locales existent déjà! La nécessité d'un minimum de professionnalisme a été reconnue dans tous les cas à Zurich même si la Radio alternative veut ouvrir ses ondes aux sans-voix. En revanche la fenêtre offerte par la SSR pour les heures creuses ne fait pas l'unanimité, c'est le moins qu'on puisse dire.

A noter que l'émission zurichoise s'est achevée sur la diffusion de l'adresse utile pour les demandes de concession. Comme si on souhaitait une avalanche de demandes pour justifier une longue période d'examen et donc de maintien du «statu quo»...

Et finalement, un petit conseil d'amateurs, puisque nous en sommes là: pourquoi ne pas sortir de la région lémanique et ne pas écouter Radio Val-de-Saône (102 mHz) pour découvrir une radio de compagnie qui semble aussi jouer le rôle d'une radio communautaire à Vesoul. Une affaire de patience, mais on garantit que cette radio-là peut être captée occasionnellement dans certaines régions de notre pays. Vous faites bien cent mètres à pied jusqu'au kiosque le plus proche pour acheter votre revue préférée; pourquoi ne pas vous lancer dans un petit tour à travers les longueurs d'ondes?

RFA

Grèves, fonds contre fonds

A tout hasard, en prévision de jours plus sombres: les patrons confiseurs allemands se consultent au sujet de la création d'un fonds de grève qui leur assurerait «le soutien financier nécessaire en situation conflictuelle pour résister aux revendications exagérées». Les grands de la confiserie sont déjà acquis à cette idée; ne reste plus qu'à convaincre les petites et moyennes entreprises, sous le signe de la solidarité, pour «éviter qu'on leur impose des conventions collectives encore plus coûteuses (la contribution s'élèverait à 1% de la masse salariale et, en cas de grève, les patrons toucheraient 70% du salaire quotidien moyen par gréviste et par jour de grève). Fonds de grève contre fonds de grève: les conflits sociaux de l'an 2000! Nec plus ultra: les contributions des employeurs au fonds de grève seront déductibles des impôts (les prestations du fonds sont considérées comme un revenu).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Curiosités scientifiques (suite)

Mon article concernant les questionnaires soumis aux gymnasiens à propos du choix de leur future profession (DP 632) a suscité quelques remous! De l'un des responsables de la Faculté des Sciences sociales et politiques, j'ai reçu la mise au point suivante, que je me dois de publier:

«L'opération que vous décrivez ne constitue en aucune manière la recherche sur la «genèse du choix professionnel chez les futurs bacheliers»; elle n'en fait pas partie et ne bénéficie par ailleurs d'aucun subside du Fonds national.

»Pour en revenir à la recherche financée par le Fonds national, permettez-moi de préciser que, dans les gymnases vaudois, elle a fait l'objet de trois prises d'informations de quatre heures, en 1974, 1975 et 1976; que nous avons suivi, pendant ces trois années, un groupe de 520 jeunes tirés au hasard en Suisse romande (Genève excepté) et qui se présentèrent au baccalauréat 1976. Nous avons gardé le contact sur une base tout à fait volontaire, avec 500 d'entre eux pour suivre — au-delà de l'élaboration des projets d'avenir qu'ils avaient faits — la phase de réalisation à travers les contraintes de leurs premières années de vie active.

»Je tiens à souligner que, très régulièrement, nous avons offert au corps enseignant toute l'information sur l'état de nos travaux et que des articles ont été publiés dans *Gymnasium Helveticum*, les cahiers des «Etudes pédagogiques», etc. La publication de synthèse de ce travail n'est pas encore faite, mais nous sommes toujours prêts à renseigner qui le désire.»

Ce dont il ne me reste qu'à remercier mon correspondant.

J. C.